Magazine de la ville de Coulounieix-Chamiers

mol/ile



Bimestriel Fév. 2010 - nº

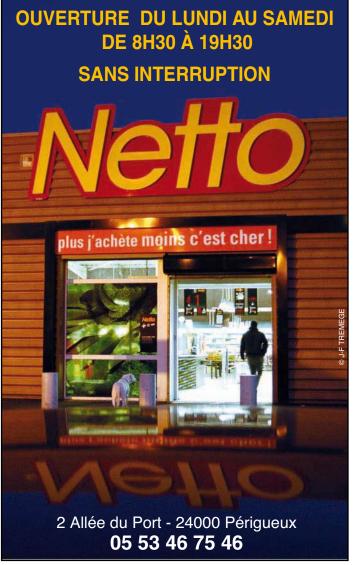


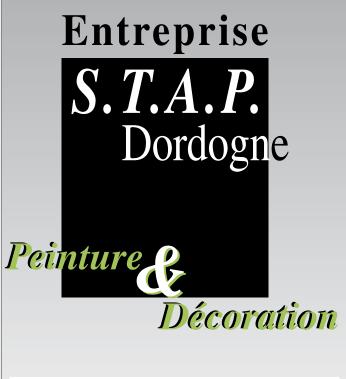
> Vie municipale : ateliers SNCF

p. 3

> Economie : le pôle interconsulaire p. 8 > Solidarité : Lire et faire lire p. 12







05 53 07 11 37

ZAE Borie Marty
24660 Notre-Dame-de-Sanilhac
stap.dordogne@wanadoo.fr

Sommaire

Vie municipale

p. 2-4

Ville amie des enfants / Conseil des sages / Ateliers SNCF / Maison de retraite / Tour des travaux / Service Urbanisme

Bien vivre demain

p. 5

Agenda 21 / Conseil municipal enfants

Dossier

p.6

Les enjeux de Coulounieix-Chamiers pour 2010

Economie locale

p.8-9

Ecopôle / Pôle interconsulaire / VMD / Pautard / Bienvenue à...

Rétrospective

p.10

Décembre et Janvier..

Solidarité

p.12

Lire et faire lire / Convention Appartage / Cinéma

A tous ages

p.13

Noël dans les écoles / Repas des anciens / Party Dance Floor

Vie associative

et sportive

p.14

P2F / Séjour ski

Vie pratique

p.15

Collectes des déchèts / l'Info du médiateur

A vos agendas

p.16

Expression(s) politique

p.16

Directeur de la publication : Jean-Pierre Roussarie Maquette, rédaction, mise en page et photos : service communication (sauf mentions particulières)
© 05.53.35.57.59 / com@coulounieix-chamiers.fr

Illustration : petit-bens@sfr.fr Impression : Imprimerie Bordas Dépôt légal : février 2010

Imprimé sur papier Condat certifié PEFC Le prochain numéro paraîtra le 7 avril 2010.

Merci de faire parvenir au service communication les dates de vos prochaines manifestations avant le 26 février 2010.

Edito



Je souhaite tout d'abord renouveler à chacun d'entre vous tous mes meilleurs vœux.

Cette nouvelle année 2010, vous apporte un bulletin municipal rénové avec de nouvelles rubriques et des encarts publicitaires permettant de mieux connaître les entreprises locales tout en faisant baisser nos coûts de publication. De plus, nous avons souhaité qu'il soit imprimé sur du papier Condat certifié « PEFC », c'est à dire respectueux de l'environnement pour répondre aux engagements de développement durable.

2010 a été proclamé, année de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, par la commission Européenne. Un combat mené en son temps par Jean JAURES dont nous fêtons le cent cinquantième anniversaire de sa naissance. Le drame que vivent en ce moment les Haïtiens est là pour nous rappeler, s'il en était besoin, que ce combat de justice sociale et de lutte contre la pauvreté est malheureusement plus que jamais criant d'actualité.

Sur notre territoire aussi d'importants combats sont à poursuivre en 2010, je pense en particulier à la défense de nos ateliers SNCF et au maintien sur notre commune de la maison de retraite Jean Gallet.

La conjoncture sociale et économique en plus des incertitudes financières liées aux réformes gouvernementales comme la suppression de la taxe professionnelle font que nous sommes très conscients de nos responsabilités en matière de MAÎTRISE du BUDGET COMMUNAL et donc de MAÎTRISE de la dette.

Fort des nombreux atouts que compte notre commune et entouré d'une équipe municipale dévouée et déterminée, je vous assure de ma volonté farouche de relever avec succès les défis qui attendent notre commune.

Enfin, guidé par le principe de servir au mieux l'intérêt général, intérêt que je sais partagé par chaque élu du conseil municipal, sans exception ; j'appelle de mes vœux la fin des querelles stériles et espère que l'ensemble des travaux municipaux seront conduits et partagés dans un esprit constructif, respectueux de chacun.

Ensemble, construisons l'avenir.

Votre maire,

Jean-Pierre ROUSSARIE

Maire de Coulounieix-Chamiers Vice-président de la CAP

Coulounieix-Chamiers : Ville amie des enfants



Notre commune est devenue officiellement la 3^e Ville Amie des enfants de Dordogne. Jean-Pierre Roussarie et Gisèle Noury, présidente du comité départemental pour l'Unicef, ont signé la charte le 14 décembre dernier.

Les nombreux invités ont écouté des extraits de la Convention internationale des droits de l'enfant, lus par les élèves des écoles Louis-Pergaud et Eugène Le Roy, du complexe médico-social, et par le conseil municipal enfant. Joëlle Contie, adjointe chargée de la vie scolaire et périscolaire, s'est félicitée de l'obtention de ce label décerné conjointement par l'Unicef France et l'Association des maires de France. La commune s'engage ainsi à être toujours plus accueillante et accessible aux enfants et aux jeunes, à améliorer leur sécurité, leur environnement, leur accès à la culture et aux loisirs.



En haut : Gisèle Noury et Jean-Pierre Roussarie signent la charte de l'Unicef. En bas : Lecture des extraits de la convention.

Conseil des sages



Le 2 décembre dernier, le Conseil des Sages s'est réuni en assemblée générale. Voici les sujets abordés qui feront l'objet de propositions :

- la circulation pour accéder à la zone de Cré@ vallée depuis le bourg de Coulounieix
- le désenclavement et le projet économique et social du quartier du bas-Chamiers
- la renaissance de la fête du bourg avec le nouveau Comité des fêtes
- l'aménagement des fossés
- l'emplacement des containeurs d'ordures pour éviter les décharges sauvages
- le passage des Péribus et l'aménagement de pistes cyclables, dans l'attente du PDU (Plan de déplacement urbain) de la CAP
- la sécurité des enfants aux abords des écoles, en particulier au bourg avec la mise en place d'une déviation
- l'amélioration des accès pour les handicapés
- la demande de créneau de stationnement lors de dépôt de permis de construire afin de libérer les chaussées et faciliter la circulation
- la mise en place de sens unique dans certaines rues pour freiner la vitesse excessive
- le stationnement à l'année de caravanes et autres véhicules sur les trottoirs
- la sensibilisation des habitants de Coulounieix-Chamiers sur la prévention incendie.



La mobilisation a été forte à Coulounieix-Chamie et les dons furent nombreux ici à la salle du conse

unicef

Solidarité envers Haïti

A peine quelques jours après le terrible tremblement de terre qui a secoué Haïti, la municipalité a souhaité apporter son soutien aux enfants de ce pays.

En tant que Ville amie des enfants, elle a organisé un petit-déjeuner de solidarité pour recueillir des fonds. Seize lieux différents ont permis aux habitants de venir prendre un petit-déjeuner avec des viennoiseries offertes par les boulangers et pâtissiers de la ville. La municipalité remercie tous les partenaires pour leur mobilisation. Les sommes collectées ont été remises à Unicef Urgence Haïti. La municipalité a souhaité participer financièrement à cette opération de solidarité : une subvention exceptionnelle de 1500 € a été allouée à Unicef Urgence Haïti.



De Chamiers à Paris, les actions témoignent de la volonté de tout faire pour maintenir les ateliers.

E (debout) et des syn

reille Bordes, Pascal Dequilhem, Claude Bérit-Dé

Dans l'attente de vraies garanties, le feuilleton pour le site SNCF de Chamiers se poursuit. En novembre dernier, le comité de vigilance avait acquis la quasi certitude de la fermeture des ateliers en 2012. Personne ne comprendrait cette décision lourde de conséquences pour le patrimoine économique et culturel de la ville.

C'est pourquoi une grande réunion publique a été organisée le 27 novembre réunissant les élus de l'agglomération, plus d'une centaine d'habitants, des salariés et les représentants de la SNCF.

« Nous voulons briser le silence et obtenir des réponses de la SNCF, de RFF et de l'Etat », a introduit Jean-Pierre Roussarie

Les élus ont répété leur attachement au maintien de l'outil industriel et leur détermination : « Même si ce n'est pas nous qui détenons la décision, vous pouvez compter sur nous, ont-ils lancé aux représentants des cheminots. La question ne porte pas uniquement sur les emplois, il s'agit aussi de ne pas se priver d'un outil public d'aménagement du territoire. » Mireille Bordes, conseillère générale, en appelle en plus à la mobilisation des citoyens.

Le 12 janvier dernier, une délégation composée de Jean-Pierre Roussarie, Claude Bérit-Débat, sénateur de la Dordogne et président de la CAP, Pascal Deguilhem, député, Michel Moyrand, maire de Périgueux et vice-président de la Région Aquitaine, et Jean-François Larenaudie, vice-président de la CAP en charge du développement économique, a rencontré à Paris la direction SNCF. Les élus ont fait part de leur forte inquiétude face à la baisse constante des effectifs, à la réduction actuelle des activités et à la suppression en 2008 des formations d'apprentis. Ils ont ainsi exprimé leur solidarité avec tous les salariés des ateliers de Chamiers.

A l'issue d'une discussion approfondie, la SNCF a affirmé sa volonté forte de maintenir le site de

Chamiers, même si elle n'a pas pu donner aux élus de garanties fermes quant au maintien total des effectifs.

La SNCF considère que la probabilité d'une stabilité de son activité, voire d'une légère augmentation jusqu'à 2015 est forte, malgré les incertitudes liées à l'ouverture à la concurrence des activités de réparation des voies, . Sans triomphalisme, les élus restent mobilisés et vigilants sur ce dossier.

Maison de retraite Jean Gallet : vigilants et combattifs



La municipalité réaffirme avec force et détermination sa volonté que soit maintenue sur la commune une structure d'accueil des personnes âgées. Cette volonté est soumise à des conditions inflexibles :

- le maintien sur le territoire communal de cette structure,
- un tarif du prix de journée raisonnable permettant à toutes les familles d'accéder à ce service.
- la garantie de préserver l'ensemble du personnel actuellement salarié à la maison de retraite Jean Gallet, dont les compétences et le professionnalisme sont unanimement reconnus,
- la garantie pour chaque résident de conserver sa place.

Vie municipale





Tour des travaux

Les travaux ont débuté à la maison du gardien du Centre Gérard Philipe Les fêtes sont terminées et les illuminations déposées. Les équipes poursuivent les travaux de rénovation entamés en fin d'année.

>> Bâtiments

A l'école Louis Pergaud, le préfabriqué utilisé pour l'accueil périscolaire a été démoli. Aux ateliers municipaux du Bas-Chamiers, la rénovation de la maison du gardien est achevée. Le gardien a pris possession des lieux en début d'année. Les travaux de rénovation de la maison du gardien à Gérard Philipe ont débuté pour une livraison mi-avril.

>> Routes et assainissements Avenue Edouard Michel, les travaux de réfection de la chaussée ont démarré pour 3 semaines avec notamment l'aménagement de trottoirs entre la rue Jules Vallès et les Veyriers. L'objectif est de sécuriser les déplacements piétons. L'aménagement de la place Emile Zola est en cours et durera jusqu'à fin février.

>> Aménagements paysagers

L'implantation des végétaux nécessaires à l'aménagement des parties collectives de l'impasse des Aubépines a démarré. Les arbres du Château des Izards sont en cours d'élagage. Les travaux de l'Espace multisports Jacqueline Auriol ont repris. L'achèvement est prévu mimars.

>> Illuminations

Pour rappel, la période d'éclairage a été réduite cette année d'une vingtaine de jours (10 jours au début et 10 jours à la fin), dans un souci d'économie d'énergie et de budget. La dépose, qui nécessite trois semaines de travail et mobilise 5 agents communaux, a été achevée fin janvier.

Le service urbanisme:

A Coulounieix-Chamiers, c'est la mairie, au sein du service urbanisme, qui instruit toutes les demandes de droit du sol, de façon autonome. Autour de Philippe Tougne, Philippe Chouquet et Isabelle Labrue sont chargés d'instruire les permis de construire, les déclarations



De g. à d. : Isabelle LABRUE, Philippe TOUGNE et Philippe CHOUQUET

de travaux et de renseigner toutes les demandes liées à l'urbanisme émanant des particuliers ou des institutionnels.

Ainsi, par exemple, le service instruit chaque année en moyenne 65 permis de construire, 53 déclarations préalables, 83 certificats d'urbanisme et 125 déclarations d'intention d'aliéner.

Service urbanisme 🕿 05 53 35 57 07 / urba@coulounieix-chamiers.fr

A noter : afin d'avoir un document cohérent avec les évolutions économiques et sociales de la commune, une révision du Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2007 est prévue cette année.



Un nouveau directeur

Depuis le mois de décembre dernier, Philippe Tougne est le nouveau directeur des services techniques. Il remplace Pierre Dupeyrat, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Philippe Tougne dirigeait les services techniques de Trélissac depuis dix ans. A 51 ans, cet ingénieur paysagiste de formation a commencé sa carrière en 1980 à la ville de Bordeaux ; il a ensuite pris la direction du service Espaces verts à Villenave d'Oron (33), et évolué vers la direction des services techniques. Pendant deux ans, il tient un restaurant avec son frère à Bordeaux avant de revenir en 1991 comme directeur du service voiries à Saint-Cloud (92).

En 1994, il devient chargé de mission Environnement au district de Périgueux avant de prendre des responsabilités à Trélissac. Il est aussi formateur en commandes publiques au **CNFPT** (Centre national de la fonction publique territoriale).

municipal enfants (CME)

Les conseillers municipaux enfants ont sollicité Francis Cortez pour répondre à leurs questions liées au compostage.

L'adjoint chargé du développement durable et du cadre de vie s'est donc fait un plaisir de participer à leur première rencontre de l'année, le 18 janvier.

L'une des trois commissions du CME avait déjà réfléchi à installer des composteurs dans les deux écoles de la ville (Louis-Pergaud et Eugène-le-Roy).

Les enfants trouvaient dommage que les restes de repas ne servent à rien. Leur idée est d'utiliser le compost généré pour amender les jardins des deux écoles.

Première étape de la discussion : connaître ce qui est compostable et ce qui ne l'est pas. Car avant de composter, il faut trier.

Francis Cortez a détaillé les secrets pour réussir son compost et les utilisations possibles. Il a ensuite présenté rapidement le projet de méthanisation conduit par le lycée agricole La Peyrouse. Loin d'être concurrent, les deux intentions pourraient être complémentaires.

Sur ces bases, la commune a prévu dans son budget l'acquisition de composteurs. La balle est maintenant dans le camp du conseil municipal enfants: il doit obtenir l'accord des directeurs d'école... et voir avec leurs enseignants pour semer les jardins.



L'agenda 21 de la CAP. une base pour celui de la commune

La CAP et la commission Développement Durable ont mandaté un bureau d'études pour accompagner la mise en place de l'Agenda 21.

Le questionnaire «21 questions pour le 21^e siècle» diffusé par la CAP auprès des habitants de l'agglomération a livré ses premiers résultats.

Premiers constats:

- le coût, la rareté de l'offre et le manque de preuve de l'effet des actions en faveur du développement durable seraient des obstacles importants au changement des comportements individuels,
- 9 personnes sur 10 souhaitent plus d'informations pour savoir comment changer leurs habitudes,
- les paysages et l'environnement sont perçus comme les points forts de l'agglomération,
- La circulation, le transport et la création d'emplois apparaissent comme des secteurs à améliorer

D'après les réponses, les priorités pour l'agglomération devraient être:

- les achats responsables de matériels et produits,
- le développement des énergies renouvelables,
- des transports en commun plus efficaces et moins polluants,
- l'augmentation des repas bio/locaux servis dans les cantines.

Il est important de préciser que ce questionnaire n'est qu'un élément qui participe à l'élaboration du diagnostic en cours.

Le «Comité 21 CAP» (comité de pilotage qui réunit élus et techniciens) a principalement traité des guestions d'ordre environnemental lors de sa première réunion. Les dimensions sociales et économiques doivent désormais être abordées dans les discussions.

Prochaines échéances:

- Mars 2010: finalisation des diagnostics partagés,
- Avril Juin 2010 : étape stratégique de définition d'orientation,
- Juillet 2010 à début 2011 : étape de déclinaison de la stratégie dans un programme d'actions.

Durant cette période, la CAP tiendra régulièrement la population informée de l'avancée des travaux notamment lors de réunions publiques.

Depuis le début du mois, la municipalité accueille une stagiaire dont la mission consiste à mener un diagnostic détaillé en vue de la mise en place de l'agenda 21 communal.

Francis Cortez avec les jeunes élus du Conseil Municipal Enfants

dossier: Les enjeux de notre commune pour 2010

volonté de rendre visible l'action municipale s'inscrit dans une démarche de transparence et



La circulation est toujours dense sur l'Avenue du Général de Gaulle.



Le camp américain



Le chantier prend forme derrière le dojo

Le PDU : plan de déplacement urbain.

Concernant cet outil d'aménagement du territoire et du développement nous plaçons notre réflexion autour de 4 objectifs principaux :

- 1/ **AMELIORER** la fréquentation PERIBUS et **FACILITER** les liaisons par les transports en commun avec un cadencement BUS+TER.
- 2/ **DIMINUER** la part voitures dans les modes de déplacement.
- 3/ **FAVORISER** les modes de déplacement doux (vélo/marche)
- 4/ HARMONISER la réglementation et la circulation des poids lourds. La guestion principale est de savoir comment lier l'urgence écologique à une circulation plus sage dans le cadre d'une enveloppe financière supportable pour tous.

La prise de compétence Petite enfance pour les 0-3 ans par la communauté d'agglomération.

Tous les travaux universitaires s'accordent à dire que partout où un accueil de qualité est offert aux parents, cela participe du bon développement économique d'un territoire.

A terme, l'agglomération se dotera ainsi de 8 crèches avec un système de quichet unique et d'un réseau intercommunal d'assistantes maternelles complétés par 6 micro-crèches. Ces structures bénéficieront d'un élargissement des heures d'ouvertures, avec des horaires décalés et des horaires atypiques pour les parents travaillant la nuit ou les week-ends. Ce projet prévoit également un accueil d'urgence et 10 places réservées, une garde à domicile encouragée et aidée, sans oublier un lieu parents enfants itinérant dans les quartiers sensibles.

Le devenir du camp américain.

La mairie poursuivra sa réflexion quant au devenir de cet espace. L'équipe municipale est déterminée à valoriser les espaces naturels de la commune qui constituent des atouts majeurs pour la commune. L'objectif est d'en faire un lieu de vie et de rencontre intergénérationnelle. Ce projet de végétalisation du camp est à mettre en parallèle avec la valorisation des berges.

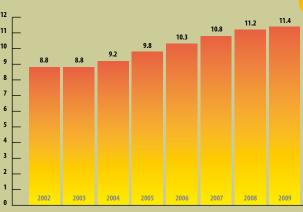
Plusieurs leviers doivent être actionnés afin de rendre notre commune plus attractive. Les projets que la municipalité conduit en partenariat avec des professionnels de l'immobilier en font partie. L'idée est simple, il s'agit d'attirer des nouveaux résidents et des nouvelles entreprises sur notre commune et ainsi d'enclencher un cercle vertueux de développement.

- 3 ambitieux projets sont en cours de finalisation :
- Une résidence séniors sur le site de Cantelaube
- Un éco quartier sur Puybournet
- De l'habitat et du tertiaire sur le site des Quicoux Plus, bien entendu, la poursuite du chantier mené par Dordogne Habitat derrière le dojo.



Des signes encourageants en matière de baisse de la progression de la dette existent.

Toutes les réflexions, toutes les actions ne se réaliseront que dans le cadre d'une vigilance aigüe de nos capacités financières. La conjoncture sociale et économique, en plus des nombreuses incertitudes, fait que la municipalité est consciente de ses responsabilités en matière de MAÎTRISE du BUDGET COMMUNAL et donc de MAÎTRISE de la dette. La route est encore longue avant de rétablir les équilibres financiers, mais il est impératif de mieux maîtriser les dépenses de fonctionnement.



Evolution de la dette depuis 2008 : +1.7%

La municipalité salue l'arrivée sur la zone d'activité Cré@vallée Nord de la pépinière d'entreprises, de l'Institut du goût, du pôle inter-consulaire, de l'entreprise VIGIER qui seront suivis par d'autres entités : hôtels, restaurants, bureaux, Maison du Département.

En partenariat avec les services de la CAP, la mairie souhaite encore et toujours développer le tissu économique de la commune car malheureusement son retard en la matière est encore important.

Sur le site de la Petite Borie, l'équipe municipale souhaite l'implantation d'un écopôle, c'est à dire un site dédié aux emplois verts doté également d'un centre ressource. Il est en effet déterminant de ne pas rater le train du développement durable.

Toujours en étroite collaboration avec le service économique de la CAP, une réflexion est menée, sur le site de la Rampinsolle, sur la création d'un village d'artisans dédié à l'éco-habitat, à l'éco-construction.

Engagé depuis 1 an sur le guartier de l'espace Jacqueline Auriol et le Bas Chamiers, le diagnostic, grâce aux fonds FEDER, permet déjà de mener des actions visant à rénover et dynamiser ce territoire. Dans quelques jours, le bureau d'étude en charge du diagnostic présentera les différents scénarios possibles, fruits d'un long travail de concertation et de dialogue avec tous les acteurs concernés, afin de donner un nouveau visage, plus attractif, plus dynamique à ce secteur.

Conformément aux engagements de l'équipe municipale, nous rentrons cette année dans la mise en œuvre de l'agenda 21 communal. Bien entendu celuici devra se coordonner avec l'agenda 21 de la CAP. Pour cela, une stagiaire universitaire conduira, tout au long de l'année, un diagnostic qui permettra de poser les premières pierres de l'agenda communal, en lien étroit avec les élus référents.

Avec l'Agenda 21 la commune se dote d'un outil transversal s'appuyant sur les trois piliers indissociables que sont : l'environnement, la question humaine et sociale, et la question économique. Ainsi, ensemble, nous contribuerons au développement durable et tenterons notamment dans nos comportements et nos pratiques de tendre vers l'éco-exemplarité.



Cré@vallée Nord



Espace Jacqueline Auriol

Le futur écopôle pourrait avoisiner le pôle interconsulaire et la pépinière d'entreprises à Cré@vallé Nord

Création d'un Ecopôle

La crise qui s'est installée dès l'automne 2008 a surpris la plupart des acteurs économiques. Cette crise ne pouvait être une raison de baisser les bras. C'est pourquoi les ambitions de l'équipe municipale sont restées intactes: les différentes initiatives engagées combinent une volonté d'innovation et de développement durable. Exemple avec l'écopôle.

Dès l'automne 2008, la municipalité a présenté un projet d'écopôle à la Communauté d'Agglomération Périgourdine (CAP), qui a délégation de la compétence économique.

Ce projet vise à créer une zone économique dédiée aux nouvelles

technologies environnementales et au développement durable : énergies renouvelables, écoconstruction, assainissement (lagunage) etc. L'ensemble réunira des entreprises artisanales, industrielles et commerciales. En cohérence avec le contexte intercommunal et départemental, c'est le volet écoconstruction qui sera développé en priorité. Mais le projet ne saurait se limiter à la seule dimension économique au sens strict. Il s'articulera autour d'un pôle-ressources, capable de conseiller, de rassembler des connaissances, des projets et des expériences de développement durable et en particulier dans le domaine de l'écoconstruction. Le pôle-ressources apportera une dimension d'intelligence collective et d'humanisme. Il impulsera des initiatives de coopération dans le champ économique mais aussi de mise en réseau de citoyens (associations, organisations de consommateurs...). L'emploi et l'insertion professionnelle

seront présents, dans le cadre de partenariats avec les centres de formation et les filières professionnelles concernées notamment par l'éco-construction. Ce domaine recèle en effet un gisement important de nouvelles qualifications et de nouveaux emplois.

Ce pôle-ressources, adossé à la zone économique, participera à créer un ensemble dynamique, ambitieux et original, qui aux côtés du pôle interconsulaire, de la pépinière d'entreprise et de l'institut du goût, confèrera à Cré@vallée une image encore plus forte sur le terrain de l'innovation.

En parallèle, la municipalité vient de lancer une étude pour définir les sites à potentialité d'hébergement hôtelier ou touristique selon différents concepts d'éco-construction : éco-hôtel, écovillage-vacances, éco-hameau, éco-camping, etc...

Installation du pôle interconsulaire



On en parlait, il est arrivé sur notre commune : le pôle interconsulaire, qui réunit sur un même lieu (et c'est unique en France !) la chambre de commerce et d'industrie (CCI), celle d'agriculture et celle des métiers et de l'artisanat, a ouvert ses portes au public en décembre. Construit selon les normes Hautes Qualités Environnementales, le site doit permettre des mutualisations et des coopérations très avancées dans certains domaines.

sur un écrin de sérènité rejoint le jard

Harmony dans ses oeuvre

Bienvenue a Harmony

Notre commune compte désormais deux instituts de beauté. Depuis le 23 novembre dernier, Harmony Berlugue a démarré son activité qu'elle a baptisée de son prénom.

C'est suite à une opportunité que la jeune femme de 23 ans a choisi de s'installer à son compte sur notre commune. Son local de 70 m² est organisé en une salle d'épilation, une salle pour les soins du visage et soins du corps et une salle équipée d'une cabine à U.V-A. Elle propose également des massages tahitiens et sur demande, un rendez-vous avec une prothésiste ongulaire.

Vos deux instituts de beauté :

▲HARMONY

41, avenue du Général de Gaulle Tél. : 05.53.13.80.23

▲INSTITUT DE BEAUTÉ CYNTHIA

84 avenue du Général de Gaulle Tél. : 05.53.05.87.02

Économie locale

Ets Pautand

Depuis 1934, la famille Pautard s'est spécialisée dans deux domaines : la réparation auto / poids lourds et les véhicules de loisirs.

Carrosserie ou mécanique, toutes les marques de voitures sont prises en charge. Côté poids lourds, l'entreprise est équipée depuis vingt ans d'un banc de redressage avec remise en ligne au laser, matériel unique en Dordogne.

L'autre facette de la société, dirigée par Vincent Pautard, est le véhicule de loisirs. Plus de cinquante véhicules neufs ou d'occasion sont présentés sur les 5000 m² du parc d'exposition. Avec l'ouverture en mai 2008 du magasin « Top accessoires », (2000 références sur 400 m²), c'est une invitation au voyage qui est offerte aux passionnés de liberté et d'indépendance.

La SAS Pautard emploie une quinzaine de salariés formés et compétents qui proposent un service complet à chaque client.

▲SAS Carrosserie Pautard,

131 av. du Général de Gaulle Tél. : 05-53-53-17-97 www.pautard-loisirs.com





Vincent Pautard à droite



Vitrerie et miroiterie de la Dordogne (VMD)

La miroiterie VMD est une entreprise indépendante créée en 1994, par Alain Comble, avec la mise en place dans la zone du bas Chamiers d'un atelier de coupe et d'usinage du verre.

Les savoir-faire développés par l'entreprise permettent de réaliser toutes formes de finition sur des verres jusqu'à 19 mm d'épaisseur, de réaliser des miroirs, de travailler les verres feuilletés et les verres d'insert, de fournir des vitrages isolants et du verre trempé.

L'entreprise conçoit et réalise des meubles en verre collé, des cabines de douche en verre trempé, des crédences de cuisine en verre laqué,...
Du fait de sa technicité, la miroiterie VMD a pu se positionner auprès des professionnels face à la pression des entreprises étrangères et des filiales des

▲Miroiterie VMD

grands groupes verriers.

52 bis, avenue de Lattre de Tassigny 24660 Coulounieix-Chamiers Tél.: 05.53.53.98.95



Machine à bisauter le verre

Cette page met en valeur le dynamisme et le savoir-faire des entreprises de la commune. Entrepreneurs, si vous souhaitez vous faire connaître, contactez le service communication au 05.53.35.57.59 ou par mail : com@coulounieix-chamiers.fr

Rétrospective









SPECTOCLE des Ptits enfoirés



ze Bourse aux jouets

Dimanche 20 décembre, la 🔰 édition du cyclo-cross s'est déroulée sous un soleil hivernal radieux. Malgré le froid, le public est venu nombreux admirer les performances des champions et notamment celles de l'équipe de France de cyclo-cross (en stage sur la commune du 18 au 22 décembre, pour préparer les championnats de France).

chevilles ouvrières du cyclo-cross des Crouchaux Serge Lebrun et Bernard Mazeau, de l'Entente cycliste Trélissac-Coulounieix-Chamiers, ont reçu la médaille de la ville, tout comme l'ensemble de l'équipe de France des mains de Jean-Pierre Roussarie et Frédérique Rivière, adjointe chargée de la jeunesse, du sport et de la vie associative.

La Folie Chocolat a envahi la ville et régalé visiteurs le dernier week-end de novembre. Pour cette 5^e édition, ils étaient huit artisans du département à faire découvrir aux gourmands et aux curieux tous les secrets de la fève cacaotée.

Samedi 21 novembre, sur les nouveaux habitants de notre commune, une cinquantaine a répondu à l'invitation lancée par la municipalité. Pour cette édition 2009, une visite en bus constituait la principale nouveauté, une facon originale de faire découvrir les structures, le patrimoine et les services présents sur Coulounieix-Chamiers.

Le traditionnel marché de Noël a réuni / associations le premier week-end de décembre. Plus de 2200 personnes sont venues dénicher des cadeaux à moindre coût. Rappelons que cette manifestation entend se démarquer d'un marché de Noël commercial et valoriser les talents cachés des adhérents de nos associations.

caddies ont été récoltés à l'entrée du spectacle que les p'tits Enfoirés de Coulounieix-Chamiers s'Anime ont mis en scène le 16 décembre. Les enfants du centre de loisirs des Crouchaux ainsi que les enfants et parents de la Maison de l'Enfance ont revisité les succès des Enfoirés, avec un spectacle haut en couleurs, organisé au profit de l'antenne communale des Restaurants du Coeur.

100 jeux, 100 livres et peluches ont été récoltés par l'association Ludogénération en prévision de la deuxième Bourse aux jouets, qui s'est tenue le 14 novembre. Les visiteurs pouvaient acheter pour une somme modique (entre 1€ et 10 €) les jeux préalablement remis en état par les bénévoles de l'association.



Coulounieix-Chamiers 24h/24

05 53 46 69 66 Chancelade 05 53 07 28 90

Astreinte

Devis gratul

06 78 56 50 26 • Présence de nuits

www.acadvs.fr advs.24@wanadoo.fr Coulounieix-Chamiers

• Chancelade • Périgueux Ouest

• Aide à la personne (enfant, adulte, personne âgée, handicapée)

• Entretien du logement (ménage, repassage, courses...)

• Aide au maintien de la vie sociale (activités de loisirs)

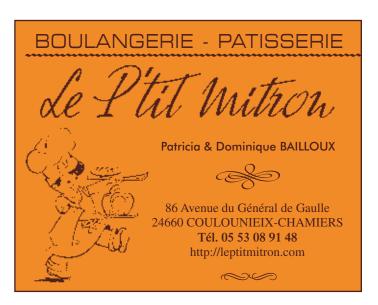
• Garde itinérante (passages ponctuels de 15 à 30 min, jour et nuit)

Assistance informatique

Agrément Qualité n°2007-2-24-21 - Service Autorisé par le Conseil Général 24 - Adhérent UNA









INSTALLATIONS - ENTRETIEN - DEPANNAGE SARL LAVOIX 05 53 08 22 36

7 rue Jean Mermoz - 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERS sarl.lavoix@wanadoo.fr

Chauffage - Sanitaire - Climatisation



VIEZMANN Gaz - Fioul - Aérothermie - Géothermie - Solaire - Bois

lecture.



En haut : projection du film «Arthur et la vengeance de Maltazard. A gauche : l'opération «Lire et faire lire»

Depuis septembre 2008, l'école maternelle Louis Pergaud accueille régulièrement des bénévoles pour lire des histoires aux enfants En bas : signature de la convention Appartage afin de renforcer ou leur donner le goût de la

Pour développer cette opération nationale « Lire et faire lire », portée par la Lique de l'Enseignement et l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales), un appel est lancé à tous les volontaires de plus de cinquante ans ou retraités qui souhaiteraient s'investir. A chaque séance, les bénévoles sont en présence de petits groupes d'enfants pour une durée d'environ trente minutes. Toute personne intéressée peut contacter l'école maternelle Louis Pergaud (05.53.53.41.95) ou Laurent Pichot, coordinateur de « Lire et faire lire » à la Ligue (05.53.02.44.08 ou 06.10.74.25.05). D'autres

renseignements peuvent être obtenus sur le site

Un cadeau de Noël avant l'heure

de l'association « Lire et faire lire » :

www.liretfairelire.org.

L'association de Luc Besson (réalisateur de nombreux films) par l'intermédiaire de son producteur Didier Houarau et de Gilbert Bourguignon a diffusé le 18 décembre lors d'une soirée privée son dernier film « Arthur et la vengeance de Maltazard ».

L'Adepape-24 (Association départementale d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance de la Dordogne,

enfants de ses familles adhérentes en difficulté, ceux du service pédiatrie du Dr Pradeau (Hôpital de Périgueux) en soin externe, ceux du Village de l'Enfance, du Pari d'un Bon Départ et du centre social Saint-Exupéry.

pupilles de l'Etat et autres statuts) avait invité les

La convention Appartage est signée

L'objectif d'Appartage est de proposer une solution innovante à coût modeste pour lutter contre l'isolement des personnes aidées et de leurs aidants.

Le principe général (présenté dans le précédent numéro de Ma Ville) est simple : des groupes de quatre personnes se retrouvent chez un hôte volontaire autour d'activités diverses : sorties culturelles, ateliers de préparations culinaires, promenades, jeux,... Ce réseau de partage d'activités collectives est porté par l'association ACADVS qui œuvre sur Coulounieix-Chamiers, Périqueux et Chancelade.

Afin d'officialiser la démarche, la convention entre les 8 partenaires a été signée le vendredi 18 décembre. Claude Deramchi, adjointe à l'action sociale et vice-présidente du CCAS, excusée ce jour-là, souligne la mise en place de chèques Appartage par le CCAS. Ces chèques permettront d'aider au financement des heures chez la personne qui accueille l'animation.

Le traditionnel tour de calèche pour les élèves des groupes scolaires de la commune



Noël pour les enfants des écoles...

Comme les années précédentes, la municipalité a offert aux écoliers des divertissements à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Les 190 élèves de maternelle, enthousiastes, ont ouvert le bal lundi 14 décembre, avec la projection de deux courts-métrages, Tex-Avery et La souris du père Noël.

Le lendemain, près de 450 enfants des écoles primaires et du centre médico-social Bayot Sarrazi ont pu découvrir le film Elfe. La semaine de festivités s'est poursuivie par des tours en calèche. Tous les sites devaient accueillir l'attelage mais la neige a malheureusement empêché la calèche d'atteindre l'école Eugènele-Roy. Le Père Noël a néanmoins assuré sa tournée auprès de tous les enfants et livré près de 800 goûters. A quelques heures du départ en vacances scolaires, les enfants commençaient avec délice les

...Et les Aînés

réjouissances de fin d'année.

Les 5 et 12 décembre, le traditionnel repas de fin d'année, auquel la municipalité convie les aînés de plus de 65 ans, a été le théâtre de beaux moments de convivialité.

C'est avec l'orchestre Fiesta que les aînés ont évolué sur la piste de danse et poussé la chansonnette. Le lycée agricole a préparé **527 repas** (soit plus que l'an dernier).

Deux équipes de bénévoles ont assuré le service avec générosité et bonne humeur.

Les deux vendredis après-midi, six bénévoles se sont joints au personnel technique pour installer les tables et dresser le couvert. Bernadette Berthelot, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées, et Claude Deramchi, adjointe chargée de l'action sociale, de la solidarité et de la petite enfance, félicitent Patrick Chataignat pour sa superbe décoration florale.

Quant aux absents, ils ont aussi participé à la fête, grâce au colis de Noël, livré par les services municipaux.



L'ambiance était encore une fois au rendez-vous de ces deux journées consacrées aux aînés de la



A tous ages...

Afin d'agrémenter les vacances de Noël, le service Sport, Animation et Vie Associative de la mairie a innové en organisant une «Party Dance Floor» à la salle Pablo Néruda.

Près de 38 jeunes (dont la moyenne d'âge s'élevait à 13 ans) ont répondu présent et ont participé à cette boum. Un bus municipal avait été mis en place pour permettre à chacun de venir gratuitement à cette animation ; des démonstrations de hiphop, de Tektonic ont été organisées dans l'aprèsmidi. Six jeunes se sont volontiers prêtés au jeu. Une collation a été servie aux 38 jeunes avant que ne reparte la majorité d'entre eux, accompagnés de leurs parents. Pour une première, ce fut

un succès, qui devrait sans aucun doute être reconduit en décembre prochain.

Vie associative et sportive



Du 28 février au 6 mars, le service Sport, Animation et Vie Associative de la mairie organise un séjour dans les Hautes-Pyrénées pour les 9 à 15 ans.

Une bonne façon pour tous, skieurs débutants ou confirmés, de découvrir les joies de la montagne. Ce camp sera encadré par six animateurs formés. Sur l'un des versants du mythique col du Tourmalet, les jeunes seront hébergés dans un centre de vacances à Campan. L'occasion d'une vie en collectivité riche dans une ambiance détendue de vacances!

En plus de la pratique quotidienne du ski alpin à La Mongie, l'Ecole du ski

français proposera chaque après-midi un apprentissage de la sécurité. Le mercredi une randonnée en raquette est proposée le matin. L'après-midi, l'Observatoire du Pic du Midi dévoilera les secrets de cette célèbre station météo et le quotidien de ceux qui y vivent à l'année à 2876 m d'altitude.

Trente-cinq places sont disponibles.

Trois tarifs sont appliqués, de 250 à 390 € le séjour selon le quotient familial. Ce tarif comprend l'hébergement en pension complète, les transports, les forfaits, la location du matériel (skis et chaussures), l'encadrement technique et les activités annexes.

Pour tous renseignements et inscriptions, contacter le service municipal Sport, Animation et Vie associative Tél.: 05-53-35-10-70.



Une nouvelle junior-association

Trois juniors-associations sont actuellement accueillies au Centre social Saint-Exupéry pour «accompagner ces jeunes sur le chemin de l'autonomie» explique Eric Pezon, directeur-adjoint.

Le bureau de l'association P2F

Aux côtés d'Univers Cité et Les Street's jeunes, la dernière arrivée s'appelle **P2F** (ndlr : Phénomènes de France).

«On a choisi ce nom pour montrer que nous sommes uniques», explique le jeune président Hicham Tahchi, entouré de Pétro Ndjock (secrétaire) et Moulay Alaoui (trésorier). Forte de 11 membres de 16 à 18 ans, la junior-association est présidée – selon le souhait de ses adhérents - par un mineur. Hicham, 16 ans, devra laisser sa place à sa majorité.

Leurs objectifs sont multiples: participer à la vie associative de la commune et aux animations de quartier, rencontrer d'autres jeunes, récolter des fonds pour financer des sorties telles que la visite de Bordeaux ou une journée de moto-cross. Pour cela, ils organisent des opérations de lavage de voitures ou de vente de pâtisseries au marché de Noël.



Seules les rues suivantes sont collectées les lundis et vendredis (et non le bourg): bd J. Moulin, rue R. Cassin, rue A. Camus, rue Venta de Banos, rue P. Brossolette, rue J. Macé, rue N. Mandela, rue Y. Farges, rue E. Cotton, rue R. Rolland. Sur les autres secteurs, les poubelles noires et les sacs jaunes sont ramassés le vendredi. Ce choix résulte de la forte densité de population de ces rues.

Vie pratique

La collecte des déchets change!

Depuis le 4 janvier dernier, de nouveaux circuits de collecte sont en place. Ils permettent de limiter les kilomètres parcourus et d'avoir un mercredi sans bennes sur les routes. Cela devrait permettre d'économiser chaque mois 4 000 km et 3 000 litres de gasoil.

Ces changements résultent d'un constat simple : grâce au tri, le tonnage des déchets non recyclés a diminué. Il a d'ailleurs été constaté que les habitants ne sortaient leur poubelle qu'une seule fois sur les deux proposées. Le nombre de collecte hebdomadaire du non recyclé est donc réduit à un, sauf dans l'habitat collectif et les bourgs. La collecte des emballages à recycler est une priorité : le ramassage hebdomadaire est maintenu. Par souci de simplicité, déchets non recyclés et emballages à recycler sont collectés le même jour (le vendredi sur Coulounieix-Chamiers).

Les conseils du médiateur

Brûlages domestiques

A l'occasion du changement de la collecte des déchets végétaux par la CAP, un petit rappel à la loi concernant les brûlages domestiques semble utile.

- Du 15 février au 15 mai et du 15 juin au 15 octobre : il est interdit d'allumer du feu à l'intérieur des bois et forêts ainsi qu'à moins de 200 mètres de ces terrains.
- Du 16 mai au 14 juin et du 16 octobre au 14 février : il est autorisé d'allumer des feux de nettoyage dans les bois et forêts.

Une autorisation doit être demandée en mairie pour les surfaces supérieures à 100 m², ces feux ne pouvant en aucun cas être laissés sans surveillance. Le maire peut à tout moment interdire ces mises à feu.

Brûlage de végétaux

Incinération dans les jardins

Ces feux ne peuvent se faire qu'entre le lever et le coucher du soleil et doivent être obligatoirement éteints le soir. Le vent ne doit pas dépasser 20 km/h. Les incinérations de déchets non végétaux sont formellement interdits.

Construction d'un abri de jardin

Aux habitants qui ont prévu d'installer un abri de jardin ou un garage : une législation existe. Si elle n'est pas respectée, un voisin peut tout faire démonter!

Une simple déclaration suffit pour les constructions inférieures à 20 m²; au-delà, un permis de construire est nécessaire. Pour plus d'informations, contacter le service Urbanisme de la mairie (☎ 05.53.35.57.07)

Alain Chapelle reçoit sur rendez-vous de 9h30 à 12h à la mairie annexe du bourg.

Pour un RDV:

- Alain Chapelle
- **2**:06.88.73.93.60
- Secrétariat du maire
- **☎**: 05.53.35.57.03





L'incinération de végétaux peut générer de la dioxine très toxique. Il existe des moyens de valoriser autrement ces déchets :

- les déposer devant chez soi les jours de ramassage,
- les transporter à la décheterie la plus proche de votre domicile,
- · les broyer pour en faire du compost ou du paillage.

Groupe «SOCIALISTES ET DIVERS GAUCHE»

Une année vient de s'achever dans la morosité avec la réforme annoncée des collectivités locales et la suppression de la taxe professionnelle pour celles-ci, ce qui désengage une fois de plus financièrement l'Etat. L'incertitude quant à la pérennité des ateliers SNCF de Chamiers, le risque de disparition de la Maison de Retraite, l'augmentation des impôts locaux, etc viennent s'y ajouter.

C'est pourquoi en ce début d'année 2010, nous tenons plus que jamais à formuler des vœux.

A tous les Colomniérois des vœux de santé, car sans elle rien n'est possible, mais aussi des vœux pour la concrétisation de leur aspirations familiales et professionnelles.

Pour notre commune, nous souhaitons que nos impôts qui ne devaient pas augmenter soient stables, que nos routes qui devaient être remises à niveau en 3 ans le soient et que ceux qui sont en place deviennent plus modestes en cessant de s'attribuer les actions déjà engagées, les projets d'hier ou des autres, comme le développement économique dont la réussite revient uniquement à la CAP.

Fin 2010, nous serons presque à la mi-mandat et nous espérons que ce sera le temps où les promesses de campagne de l'équipe dirigeante deviendront réalités.

Bonne année à toutes et tous.

Mireille BORDES - Vice-présidente du Conseil général de la Dordogne

Elue sur la liste d'union du parti socialiste et du parti communiste lors des élections municipales de mars 2008, j'appartiens depuis lors au groupe d'opposition du Conseil municipal. Je ne puis cependant m'associer aux propos contenus dans la tribune d'expression figurant dans ce magazine municipal. Je ne pense pas qu'on puisse blâmer la municipalité d'éventuelles hausses d'impôts sans dire qu'elles correspondent pour l'essentiel au gel des dotations de l'Etat.

Je ne pense pas qu'on puisse parler du risque de fermeture de la maison de retraite Jean Gallet, alors que nous sommes en passe d'obtenir une solution de reprise qui préserve les emplois et les résidents sur la commune. J'y ai notamment travaillé d'arrache-pied avec les services du Conseil général. Je ne pense pas qu'on doive baisser les bras sur les ateliers SNCF de la commune alors que la Région Aquitaine réfléchit à de nouveaux marchés pour le site et que nos parlementaires Pascal Deguilhem et Claude Bérit-Débat multiplient les démarches auprès des instances nationales.

Enfin, je ne pense pas qu'il faille qualifier l'équipe actuelle d'« immodeste » au seul motif qu'elle revendique une partie des actions économiques conduites sur son territoire.

Je pense enfin qu'il est temps de dépasser les querelles personnelles qui, si elles sont compréhensibles et parfois légitimes, sont immanquablement appelées à s'atténuer avec le temps puisque le maire et son opposition revendiquent les mêmes valeurs et appartiennent à la même formation politique. Je profite de cette tribune pour vous présenter également mes meilleurs vœux.

ETS VILLENEUVE & CIE

Avenue de l'Industrie 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERS **Tél. 05 53 53 60 21**

Fax 05 53 04 88 98

E-mail: villeneuve-cie@wanadoo.fr









Réparation toutes marques Mécanique - Carrosserie Marbre - Peinture Prêt de véhicules Ventes neufs et occasions Station ELAN

72,74, Avenue du Général de Gaulle 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERS

Tél. 05 53 08 31 02

Fax 05 53 54 79 36 E-mail : sarl-sovra@wanadoo.fr



BRICOLAGE . CONSTRUCTION . DECORATION . JARDINAGE



...et vos envies prennent Vie!

Zone Ciale Auchan CHANCELADE Tél: 05 53 02 29 20

Du lundi au samedi, de 9h00 à 19h30 www.leroymerlin.fr

